

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 10 fr. pour six mois,  
 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent le Dimanche dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 25 février.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :  
 Prestation de serment du premier président de la cour impériale de Riom ;  
 Nominations : dans les tribunaux de commerce ; — de juges et de suppléants de juges de paix ;  
 Décrets conférant des médailles d'honneur aux personnes y désignées.

## CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Par une circulaire du 18 février, M. le ministre de l'intérieur vient de généraliser sa décision du 22 octobre dernier, qui accordait aux sous-préfets en résidence dans les ports et sur les frontières de terre l'autorisation de délivrer des passeports à l'étranger.

Ne sont exceptés de cette décision que les départements de la Seine et du Rhône.

Les sous-préfets désignés dans la décision ministérielle du 22 octobre dernier, pourront délivrer des passeports à l'étranger non-seulement aux habitants de leur arrondissement, mais encore à tous les autres voyageurs dont l'identité sera régulièrement attestée et qui expliqueront par des motifs valables pourquoi ils ne se sont pas mis en règle dans leur département d'origine.

Dans les projets qui ont pour but la réparation ou la construction d'édifices publics, il arrive souvent que les municipalités dépassent leurs ressources. Dans une circulaire, M. le ministre des cultes a fixé le maximum de la somme que chaque commune peut employer pour la construction d'une église. L'échelle proportionnelle commence à la commune de 500 âmes qui peut dépenser 20,000 fr., et va jusqu'à la commune de 10,000 âmes, qui peut en dépenser 400,000. Les communes qui présenteront des projets dépassant le maximum fixé seront exclues de toute participation aux secours du gouvernement.

La faculté des lettres de Douai ouvrira, le lundi 11 avril 1859, à huit heures du matin, sa deuxième session d'examens de 1858-1859.

Les épreuves auront lieu conformément au règlement du 3 août 1857 et à l'arrêté ministériel du 30 août 1858.

Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 15 juillet 1858, la session d'examens d'avril est spécialement réservée aux aspirants qui ont éprouvé antérieurement un ou plusieurs ajournements. Cependant M. le ministre de l'instruction publique peut, pour des motifs graves, autoriser exceptionnellement des candidats à se présenter, pour la première fois, aux examens de la session d'avril.

Les candidats qui désireraient obtenir cette autorisation devront adresser leur demande motivée au recteur de l'Académie, avant le 10 mars.

Le tarif pour le transport des marchandises en transit, à la destination de l'Allemagne et de la Suisse, par les réseaux des chemins de fer du Nord, de l'Est et des Ardennes, avait été homologué pour la partie de notre département, en ce qui concernait les expéditions partant des gares de Haumont, Erquelines, &c. ; mais non lorsqu'il s'agissait d'envoi par les ports de la Manche. Les dispositions applicables aux gares que nous avons citées dernièrement, viennent aussi d'être appliquées pour les expéditions des gares de Cahus, Boulogne et Dunkerque, passant par Hasebrouck, Armentières, Lille, et se rendant par Paris, Strasbourg, Wissembourg, Forbach, à Bâle et autres villes de la Suisse, ou des Etats de la Confédération-Germanique.

La remise des permis de culture aux planteurs de tabacs, autorisés pour cette année, vient d'être effectuée aux ayant-droit par MM. les maires de leurs communes respectives.

835 hectares de terre, avec une tolérance d'un cinquième d'excédant, seront affectés à cette culture dans le département du Nord.

L'arrondissement de Lille est compté pour 760 hectares et celui d'Hazebrouck pour 75 hectares.

Les deux câbles électriques qui servent à transmettre les dépêches directes entre Londres et Paris viennent d'être rompus de nouveau. Les transmissions se font par Ostende.

On écrit de Paris que le Conseil d'Etat vient de donner un avis favorable pour l'emprunt que contracte la ville de Lille, par suite de son agrandissement.

Le tirage au sort a commencé lundi sur tous les points de l'Empire français. Cette opération, qui a déjà eu lieu pour notre arrondissement dans les cantons de La Bassée, Armentières, Haubourdin et Cysoing, a eu lieu aujourd'hui à Lille.

On écrit de Tournay :

« Chaque année les opérations du tirage au sort offrent des particularités plus ou moins remarquables. En voici une qui n'a rien à envier à tant d'autres que la presse a déjà signalées : la commune de Dergneau comptait cette année quatre miliciens, qui ont participé au tirage dans l'ordre alphabétique, ainsi que le prescrit la loi. Le premier individu appelé a pris le numéro 1, le deuxième le numéro 2, et le troisième le numéro 3. Ceux qui étaient présents à l'opération ont pu remarquer l'air radieux du quatrième quand il s'est avancé pour retirer du récipient mystérieux le seul billet qui restait, et dont le contenu n'était plus un mystère pour personne. »

La gendarmerie vient d'arrêter, près de Lannoy, la nommée Delecueillerie, née en Belgique.

Cette femme est accusée de vol avec escalade.

Au moment de son arrestation, elle était encore nantie des effets d'habillement qu'elle avait dérobés.

La nommée Sophie-Henriette Delcroix, âgée de 36 ans, a été arrêtée hier, en flagrant délit de vol, dans le magasin de M. Dupont, Grand-Place. Cette femme vient d'être mise à la disposition de la justice.

Un nommé Gans, natif d'Halluin, forçat libéré, vient d'être arrêté et mis à la disposition des autorités judiciaires, sous la prévention de vol de literies dans une commune du canton de Tourcoing.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une hausse moyenne de 13 centimes à l'hectolitre.

Une démarche ayant été faite auprès de Mlle Zoé Lecocq pour l'engager à se faire encore entendre à Lille, le concert annoncé comme devant avoir lieu à Roubaix le 28 février, est remis aux premiers jours du mois de mars.

Tout ce qu'il y a dans Lille d'artistes et d'amateurs distingués, a voulu entendre la jeune aveugle dont le talent hors ligne excite partout l'enthousiasme.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'une liste de souscription est déposée au bureau de ce journal.

En publiant dernièrement une partie de l'interrogatoire que M. Arnault, directeur de l'Hippodrome, a subi devant le tribunal correctionnel de la Seine, nous avons dit que l'Homme-Canon, qui prétendait se nommer Roussel, n'est autre que le sieur Vigneron.

Une réclamation nous a été adressée à ce sujet; nous croyons y faire droit en publiant le compte-rendu de l'audience du tribunal de commerce de Rouen, en date du 9 février.

M. Roussel est sorti triomphant de cette lutte qui a déjà fait tant de bruit. Le jugement intervenu lui donne le droit de se proclamer le *seul* et le *véritable* homme-canon.

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 26 FÉVRIER 1859.

— N° 29. —

## LA MANSARDE

Suite. — Voir notre dernier numéro.

Nous passerons sous silence l'entretien qui suivit cette scène, et la reconnaissance, la joie des deux dames à la nouvelle que non-seulement monsieur Utter venait les chercher, mais que les habitants de la ville, oubliant leur dépit, étaient tout disposés à les recevoir cordialement.

Marie se réjouit surtout de rentrer dans sa mansarde chérie, où elle avait déjà compté tant de jours heureux. La paix et la tranquillité l'y attendaient peut-être encore.

Quarante-huit heures après, Marie et sa mère quittèrent le réduit où elles venaient de passer des années si douloureuses. Quels sentiments s'emparèrent de Marie lorsque, pour la dernière fois, en franchissant le seuil et entendit fermer la porte derrière elle, lorsqu'elle quitta la demeure d'où elle avait vu emporter les dépouilles mortelles de son mari !

Toute la ville fut en émoi le jour où les gran-

des dames de la mansarde, après une absence de quatre ans et demi, revinrent et chercher un asile.

Le traîneau s'arrêta devant la maison du conseiller Utter.

« Mon Dieu ! s'écria la mère de Marie, à peine capable de distinguer les objets à travers ses larmes, à qui appartient cette grande maison construite depuis notre départ ? »

« A notre cher ingénieur ! répondit le conseiller en souriant. Il fait en ce moment un long voyage, comme je vous l'ai déjà dit. »

Marie jeta un coup d'œil sur le magnifique bâtiment, et étouffa un soupir.

Bientôt, tremblante des mille émotions diverses qui l'assaillaient, elle se précipita sur le cœur chaleureux de la vieille conseillère, sur ce cœur où elle était si bien, où elle se sentait si heureuse.

« Sois la bienvenue, enfant chérie, lui dit madame Utter avec un regard plein de tendresse. — Je te tutoie sans façon. »

Marie pressa ses lèvres sur les mains de cette excellente amie, et balbutia quelques mots incohérents ; l'émotion lui ôta la voix.

Cependant elle ne tarda guère à être obligée de parler et de répondre ; en vain madame Utter avait espéré qu'on aurait assez de tact pour la laisser jouir tranquillement de la première soirée avec Marie et sa mère ; ces dernières étaient à peine arrivées d'une heure que déjà presque toutes les dames de la ville — du moins celles de la connaissance de madame Utter — se présentaient chez elle. On ne pouvait laisser passer une si heureuse occasion de voir Marie et de lui dire : « Soyez de nouveau la bienvenue parmi nous, chère madame de Wallden ! Dieu merci, nous ne sommes pas de

ces gens capables de faire sentir à notre prochain qu'un changement s'est opéré dans sa fortune ! » — Ou bien encore : « Dieu merci, nous sommes trop au-dessus de ces bagatelles pour en conserver le souvenir, etc., etc. »

Mais on fut très-contrarié de s'être trompé sur un point essentiel : on s'était attendu à voir Marie affublée d'une vieille robe de bombasin d'un noir roux, courte et étroite, d'un châle déteint et usé, d'un col de linon lavé et jauni : en un mot, de la mise d'une femme ruinée. Cet espoir fut totalement déçu : Madame de Wallden portait une fort belle robe de deuil, dont l'étoffe, ainsi que son grand châle de soie noire, lui avait été envoyée par les propriétaires de Kronby aussitôt après la mort et même avant l'enterrement de son mari. La baronne avait accompagné cet envoi d'une lettre très-aimable et pleine d'intérêt, par laquelle elle engageait Marie et sa mère à venir passer quelques semaines à son château. Marie, n'ayant plus le désir de fréquenter des personnes d'un haut rang, avait refusé cette invitation par une réponse empreinte d'une vive reconnaissance.

« Ainsi, dit la femme du bourgmestre, à qui la conseillère, sachant bien que c'était le moyen de faire hausser les actions de Marie, avait raconté toutes ces circonstances dans un coin reculé de la pièce, ainsi, ils l'ont invitée chez eux ? Elle a eu bien raison de refuser, car ce bienfait n'aurait eu qu'une courte durée et l'on eut certainement cru avoir fait assez par là — tandis que notre ville ne fait jamais rien à demi. Mais, sœur Marguerite, elle aurait bien pu se dispenser de porter cette belle robe, précisément le jour de son arrivée ici. »

— Elle n'a pas d'autre robe de deuil ! répon-

dit madame Utter à voix basse, et si elle en avait mis une de couleur, on aurait crié au scandale.

« C'est vrai ; — mais cependant il ne faut pas non plus qu'elle use ce qu'elle a de mieux en le portant les jours ouvrables, continua la femme du bourgmestre, qui croyait avoir maintenant le droit de se mêler de tout, même de la toilette de Marie. Je lui enverrai demain une robe de bombasin noir que j'ai mise au rebut ; lorsqu'elle l'aura refaite à sa taille, elle sera encore très-bonne ; car, Dieu merci, je n'ai jamais manqué de robes. »

« Et moi, dit la femme du pasteur, je lui enverrai un châle et un tablier noirs très-jolis, qui me sont restés du deuil de ma grand-mère, morte il y a deux ans. »

On se sentit plus à l'aise après cette convention : on avait du moins la perspective de voir la jolie demoiselle de la mansarde, l'ancienne propriétaire de Malkolmsnes, porter une vieille robe de bombasin, ce qu'il y avait de plus convenable pour elle.

Du reste, toutes ces dames furent très-satisfaites des manières de Marie, et la trouvèrent modeste, simple, et d'une amabilité sans affectation. A la vérité, pensait-on, elle pourrait être plus humble et se montrer un peu plus reconnaissante ; mais, rien que dans son regard, il y avait déjà une sorte de gratitude, et l'on fut généralement d'avis que sa conduite était en rapport avec sa position.

On ne se sépara pas, le soir, sans lui avoir fait une foule d'invitations pressantes, car on n'avait pas encore appris la moitié de ce que l'on désirait savoir.

Enfin Marie rentra avec sa mère dans l'étroit asile dont elle était sortie, six ans auparavant,